

## COURRIER DE L'INPES DU 10 NOVEMBRE 2005

**Objet : Diffusion du document Repères pour votre pratique : « Risque de pandémie grippale à H5N1 : conduites à tenir »**

Madame, Monsieur,

Depuis 2004, l'Organisation mondiale de la Santé estime que le risque de survenue d'une pandémie grippale liée à l'apparition d'un nouveau virus augmente pour l'homme, et ce, en raison de l'augmentation du nombre de foyers animaux de grippe aviaire dans le monde. Ainsi, les informations récentes concernant l'épizootie font état d'une situation qui dépasse la seule Asie du Sud Est et qui atteint désormais l'Europe de l'Est.

En cas de pandémie, un grand nombre de malades devront être pris en charge dans un temps réduit, estimé à quelques semaines. A ce jour, aucune expertise ne permet de préciser quand cette situation pourrait survenir si bien qu'il faut nous préparer dès à présent à cette éventualité. C'est pourquoi le gouvernement français a élaboré un Plan national de lutte contre une pandémie grippale.

Pour information, vous trouverez ci-joint ([http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/grippe\\_aviaire/pdf/05/reperesGA.pdf](http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/grippe_aviaire/pdf/05/reperesGA.pdf)) le lien vers le document\* réalisé à l'attention des médecins par la Direction générale de la santé (DGS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Ce document précise le rôle des médecins aux différentes phases du plan. En tant que professionnel de santé, nous vous invitons à prendre connaissance à la fois de ce document ainsi que des informations plus détaillées du dossier « préparation à la pandémie grippale » du ministère de la Santé (1). Vous noterez que, d'ores et déjà, les professionnels de santé sont invités à utiliser les masques de protection respiratoire, lesquels sont utiles pour se protéger des risques infectieux, même en dehors d'un contexte de pandémie.

De plus, nous vous incitons à rejoindre les 20 000 professionnels déjà inscrits au service « DGS-Urgent » (2). Ce dispositif d'information vous permet en temps réel de recevoir des messages électroniques ayant trait à la sécurité sanitaire et, notamment, à la problématique de la grippe aviaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(1) <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/grippe/interface.htm#pandemie>

(2) L'inscription se fait en ligne sur le site du ministère depuis l'adresse : <http://dgs-urgent.sante.gouv.fr/>